



REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU COLLÈGE LAVAL

Le Collège Laval figure parmi les plus grands collèges privés d'enseignement secondaire du Québec. Ayant une histoire riche de 130 ans, c'est aujourd'hui plus de 150 éducateurs qui prennent la relève dans le but de poursuivre, auprès de quelque 2000 élèves, l'œuvre amorcée par ses premiers fondateurs.

La mission éducative de l'établissement vise essentiellement à former des élèves responsables qui auront le goût de s'engager dans la société. Il propose un sens de l'existence en établissant un équilibre parfait entre la formation scolaire, l'apprentissage de soi et des autres ainsi que la découverte d'une passion.

Travailler au Collège Laval, c'est faire partie d'une grande famille!

ACCUEIL
ÉCOUTE
DÉVOUEMENT
ENGAGEMENT
BIEN-ÊTRE
RÉUSSITE
ÉQUILIBRE
DÉPASSEMENT

+ + + + + + + + + + + + + + + +
Découvrez les nombreux avantages d'oeuvrer au Collège Laval en consultant la section carrières de notre site internet au collegelaval.ca

+ + + + + + + + + + + + + + + +

TECHNICIEN(NE) EN LOISIRS ACTIVITÉ PARASCOLAIRE ESPAGNOL

En collaboration avec la direction de la vie étudiante, la personne titulaire du poste assume la responsabilité de l'organisation et de l'animation de son activité.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Planifier des cours visant l'initiation à la langue espagnole.
- Enseigner le vocabulaire et la calligraphie de l'espagnol.
- Évaluer ponctuellement les acquis des participants.
- Informer la direction de la vie étudiante des problèmes qui nuisent à la bonne marche des activités de son secteur et apporter des suggestions pour améliorer la situation.
- Assurer la sécurité de son groupe.

QUALITÉS :

- Démontrer un sens de la planification et de l'organisation.
- Capacité à travailler en équipe et à bien communiquer.
- Aisance avec une clientèle adolescente.

EXIGENCES :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.
- Être âgé(e) de 18 ans ou plus.
- Connaissance de l'espagnol parlé et écrit.

Conditions d'emploi : poste temporaire de septembre 2024 à mai 2025.

Entrée en fonction : le 18 septembre 2024.

Salaire : le taux horaire est fixé selon l'échelle salariale du technicien(ne) en loisirs.

Horaire : de 15 h à 16 h une fois semaine selon l'horaire de l'animateur.

Le Collège Laval adhère à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Pour présenter votre candidature, vous n'avez qu'à nous adresser un courriel nous exprimant votre intérêt pour ce poste à emploi@collegelaval.ca, et ce, au plus tard le dimanche 11 août 2024.

Il est à noter que seules les personnes retenues seront conviées en entrevue.